

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Le député Benoit Charette ne peut parler d'une fraude électorale massive et orchestrée

Publié le 14 Décembre 2010
Caroline d'Astous 



Le député Benoit Charette discute ici avec des électeurs haïtiens à l'occasion de sa mission d'observation électorale.

Témoin d'irrégularités aux élections présidentielles en Haïti

Le député péquiste de Deux-Montagnes et porte-parole officiel en matière d'immigration, Benoit Charette, a participé, du 24 novembre au 1er décembre derniers, à une mission d'observation électorale en Haïti, organisé par l'Organisation de la francophonie, dans le cadre des élections présidentielles et législatives tenues le 28 novembre. À titre d'observateur international, le député s'est familiarisé avec le processus d'élection, principalement dans la capitale du pays.

Sujets : [Haïti](#) , [Deux-Montagnes](#)

«Ces élections revêtaient une importance capitale pour le pays. Elles ont d'abord été repoussées à quelques reprises à cause du tremblement de terre. Aussi, les Haïtiens devaient légitimer leur gouvernement, compte tenu du rôle que ce dernier doit jouer en ces temps particulièrement difficiles. Enfin, la communauté internationale se devait d'avoir des interlocuteurs sanctionnés par la population afin de poursuivre les efforts de reconstruction et de développement du pays. Il est encore tôt pour déterminer si ces objectifs ont été atteints. En effet, de nombreuses irrégularités ont été constatées et il faut maintenant déterminer si ces dernières ont faussé la volonté populaire», a commenté, à son retour, M. Charette.

En effet, le député dit avoir constaté des irrégularités. *«Des milliers d'électeurs n'ont pas reçu leur carte d'identité, essentielle pour voter, à temps pour l'élection. D'autres, également nombreux, ont été privés de leur droit de vote puisque leurs noms ne se retrouvaient pas sur la liste électorale de leur centre de vote. Aussi, des représentants de partis politiques ont été empêcher le déroulement du vote alors qu'il s'agit d'un droit reconnu. Tous ces accrocs alimentent la méfiance à l'égard du processus électoral, amenant plusieurs citoyens et candidats à crier à la fraude et à demander l'annulation des élections»,* explique-t-il.

Bien qu'il ait été témoin de nombreuses irrégularités, rien n'amène le député à parler d'une fraude électorale massive et orchestrée. *«Pour parler de fraude, il faut d'abord qu'elle soit prouvée en démontrant l'intention derrière les gestes posés. Chose certaine, des problèmes majeurs d'organisation expliquent, en bonne partie, les irrégularités observées. Ces problèmes devront à tout le moins être résolus pour le second tour des élections, afin que les électeurs puissent être convaincus que leur volonté démocratique est véritablement respectée. Ils étaient d'ailleurs nombreux à vouloir voter dimanche dernier. Il faut maintenant déterminer quel pourcentage d'entre eux a pu réellement le faire librement»,* observe-t-il.

«Ces élections revêtaient une importance capitale pour le pays...»

Il faut savoir que le député de Deux-Montagnes possède une très bonne connaissance d'Haïti. Coopérant dans ce pays depuis quelques années, M. Charette s'est familiarisé avec la langue créole, et ce, en plus d'apprendre sur la culture locale. Il y a fort à parier que le député sera de retour en Haïti en janvier 2011 dans le cadre du deuxième tour du scrutin.

«Le pays continue de progresser sur différents plans, et ce, malgré le fait que les améliorations que je note depuis 15 ans ne surviennent pas aussi rapidement que je pourrais le souhaiter. Bien entendu, les impacts du tremblement de terre du 12 janvier dernier et l'épidémie de choléra constituent des difficultés majeures auxquelles le pays devra faire face», a-t-il

2011-01-17
conclu.

Le député Benoit Charette ne peut parle...